



Relevé de conclusions

Conseil de quartier NORD

Jeudi 6 octobre 2016 – 20h00

Maison de quartier de Cholette



Direction des Vies Participatives

Rédaction : F. BOURREAU

Personnes présentes :

Co-Présidents : Carole BRUNETEAU (Conseillère municipale), Gérard BENAY (habitant)

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Rose-Marie NIETO et Dominique SIX (Adjoints au maire).

Agents municipaux : Floriane BOURREAU (service Vie participative).

Membres : Grégory BELY, Philippe BURGUY, Solange CHARLOT, Anne-Elisabeth DAMPURE, Denis-Romain DUBUIS, Brigitte DURGAND, Alain LEGENDRE, Aude MERCERON, Jean-Pierre MERIGEAUD, Isabelle RADUREAU, Michel ROCHARD, Patrick SOL, Yannick TARDY, Muriel VIALA.

Excusé(s) : Noëlle AIRAULT, Elisabeth DELIRY, Christine DUPLAN (EHPAD), Alain HENRION, Jean-Michel LOYER, Moïsette LUGIER, François VIALA, Damien WIBAUD.

Public : XX personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Présentation DEFI « Famille à énergie positive »

2. Journée du Patrimoine – A la découverte de L'HOMMOUILLE

3. Dossiers espaces publics

a) Aires de jeux micro-quartier de Cholette

b) Vestiaires du Stade de Cholette

c) Retour sur expérience, aménagement de l'avenue de Paris

d) Pistes cyclables sur le quartier Nord

4. Cadre de Vie

a) Retour des Foulées de Cholette

b) Marché Bio des Brizeaux

5. Questions diverses

6. Informations diverses

Préambule

Mme BRUNETEAU accueille et remercie les personnes présentes. Elle informe l'assemblée que Gérard BENAY s'est excusé et arrivera avec 45min de retard. C. BRUNETEAU liste les excusés.

Parole est laissée à M. Denis TAILLEBOIS, Conseiller Info-Energie pour l'association ADIL 79 pour présenter le contenu du Défi « Famille à énergie positive ».

1. Présentation du défi « Familles à énergie positive » :

L'ADIL – Espace Info-énergie des Deux-Sèvres, en partenariat avec la CAN, invite les familles volontaires et motivées du territoire à relever le défi : **réduire d'au moins 8 % les consommations d'énergie du logement** (de décembre 2016 à avril 2017), uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes. Denis TAILLEBOIS, conseiller ADIL 79 et animateur de l'événement est venu présenter le dispositif aux conseillers de quartier et le public présents.

L'objectif de cette action est de sensibiliser, conseiller, accompagner et former tous les publics sur les économies d'énergie et l'éco-consommation. L'objectif commun pour les participants est d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie (jusqu'à 200€ d'économie sur vos factures) entre deux saisons de chauffe, sans investissement et uniquement par des gestes simples.

L'an dernier, 34 foyers ont participé sur le territoire niortais (7500 foyers en France) formés en 7 équipes. Ils ont économisé ensemble 41 500kwh, c'est la consommation annuelle de 2,5 foyers. Ils ont aussi économisé 80L/jour pendant la durée du défi.

La présentation se termine par un petit quiz.

Pour participer une réunion d'information et de lancement du défi aura lieu : **Mercredi 23 novembre à 18h30 dans les locaux de la CAN situés rue des Equarts.**

2. Retour sur la journée du patrimoine :

Il s'agissait de proposer aux habitants un moment autour du Lambon.

3 représentations étaient organisées le dimanche 18 septembre après-midi. Cet événement a réuni une cinquantaine de personnes. Les interactions avec le public ont été différentes en fonction des groupes.

Un retour en photos a été présenté.

La compagnie artistique a précisé qu'elle allait travailler sur un nouveau projet et en tiendra informé le référent de la commission patrimoine. Le site utilisé pour cet événement a semblé très approprié.

3. Espaces Publics :

a. Aire de jeux micro-quartier de Cholette

Présentation des cartes de répartitions nombre d'enfants/aires de jeux sur la ville de Niort.

Les services techniques ont constaté par cette cartographie que la population jeune (0/14ans) est importante sur les micro-quartiers de Cholette et de Surimeau (552 enfants) et qu'il n'y a pas d'aire de jeux.

Ils ont également précisé qu'à effectifs et moyens constants, il n'y aurait aucunes nouvelles aires de jeux à l'échelle de la Ville. Il s'agit donc de transférer un site répertorié comme aire de jeux qui serait sous-utilisée, non-sécurisée ou avec des jeux vétustes vers un nouveau site situé sur Cholette. Il sera important que cette aire de jeux ne soit pas implantée dans un site enclavé pour limiter les dégradations volontaires.

Les conseillers de quartier et le public manifestent leur intérêt pour ce type de projet, malgré la crainte que l'aire de jeux qui sera supprimée en compensation laisse place à des revendications par les usagers concernés.

A noter enfin, que Cholette et Surimeau ne le sont pas le seul secteur dans la ville avec des caractéristiques similaires : en effet, Saint-Liguaire concentre un très grand nombre d'enfants et il n'existe aucune aire de jeux sur ce micro-quartier.

Un habitant demande des références budgétaires pour ce type de projet. Un conseiller de quartier rappelle pour exemple les budgets alloués pour les aires de jeux du parc des Brizeaux à raison d'environ 25 000 €/jeu (sans la préparation des terrains et autres dépenses connexes).

Une habitante fait part de son expérience dans un conseil de quartier de Rennes. Elle a pu participer à un projet de création d'aire de jeux sur son quartier d'habitation. Le projet a nécessité un an de travail de groupe, les discussions allant de la sécurité aux revêtements utilisés pour un budget global de 80 000€ tout compris (jeux + terrassement + installation).

Ils souhaitent aussi qu'il y ait une réflexion autour du plateau multisports.

Décision :

Une fiche d'inscription pour créer le groupe de travail a circulé dans la salle : 8 personnes se sont inscrites. Une première réunion aura lieu avant la fin de l'année.

Question complémentaire :

- Pourquoi les installations du parcours santé situé chemin du Pissot ont été supprimées en bas de l'usine des eaux du Vivier ? **Cette demande sera transmise au service concerné.**

b. Vestiaires du Stade de Cholette

Il est prévu une enveloppe dans le cadre de la PPI (Programmation Pluriannuelle d'Investissement) concernant la rénovation ou la construction de vestiaires à Cholette ou Sainte-Pezenne à partir de 2018. Cependant, le contexte budgétaire à partir de 2018 est très incertain et il n'est pas possible aujourd'hui de valider quoi que ce soit en la matière.

Lors de la Commission Patrimoine du mois d'avril 2016, une priorité a été donnée par les élus concernant les vestiaires de Pissardant (Quartier de Champommier) par rapport aux 2 cités ci-dessus.

Plus globalement, concernant les équipements sportifs, la question de la rénovation des vestiaires sportifs a été jugée comme prioritaire mais tout cela reste à confirmer au sein du budget.

Ils sont utilisés régulièrement par les équipes sportives et dernièrement, ils ont été utilisés par les coureurs des Foulées de Cholette.

c. Retour sur expérience, aménagement de l'avenue de Paris

Demande de l'installation d'un panneau de signalement lumineux pour la traversée des piétons.

L'assemblée rappelle le manque de visibilité sur cet axe pour le passage piéton.

Ce projet a été un dossier porté par le conseil de quartier pendant de longues années, un aménagement a abouti.

L'installation d'un radar automatique a toujours été refusée par le Préfet.

Certains se demandent pourquoi on laisse cet aménagement de trémie en place, il en existe peu en France et plus aucune n'est mise en place au vu de la dangerosité de ce type d'aménagement. Il est rappelé que cette voie est une route départementale.

d. Pistes cyclables sur le quartier Nord

Suite à la demande du référent de la commission, une présentation des différents axes de travail de VillOvéIO concernant le quartier Nord a été faite en présence de membres de l'association.

Les membres de VillOvéIO rappellent qu'ils avaient demandé un partenariat avec les conseils de quartier, qui n'a pas abouti à ce jour. Leur objectif est de permettre des continuités circuits vélos pour relier le centre-ville et les différents quartiers de la ville en 10min.

Décision :

Constitution d'un groupe de réflexion sur la place du vélo dans le quartier Nord.

e. Travaux divers en cours :

Les travaux de la rue d'Antes au niveau de l'entrée du Syndicat des eaux du vivier ont commencé cette semaine, pour une durée de 4 à 5 semaines.

Ce qui a évolué depuis la présentation au CQ le 5 juillet dernier, c'est que grâce à des crédits supplémentaires, les services techniques vont assurer la reprise des enrobés de la chaussée du pont du Vivier sur la rocade jusque devant le SEV, et moderniser le réseau d'éclairage public en installant de nouveaux candélabres (l'ancien réseau aérien sera effacé dans un second temps).

Les travaux n'amèneront que peu de gêne pour la circulation, car le travail s'effectue en demi-chaussée, hormis une journée ou deux maximum pour la réalisation des enrobés, mais les dates ne sont pas encore connues à ce jour.

- Rue d'Antes SEV/Vivier : début le 3/10, durée : 5 semaines. La circulation est maintenue pendant les travaux, excepté les 3 et 4 novembre pour la réalisation des enrobés. Une déviation sera mise en place.
- Rue de la Mirandelle : continuité du cheminement piéton en calcaire, à compter du 20 octobre ;
- Terrain de boules Haut Surimeau : travaux d'ici 2 semaines également, à compter du 20 octobre.

4. Cadre de vie**a. Retour des Foulées de Cholette**

Sur le plan de la participation, cette édition a enregistré un résultat stable avec 207 coureurs.

Le bénévolat est très important sur cette course. C'est une des rares courses portées par les habitants d'un quartier. Chaque année, les organisateurs réussissent à remettre des cadeaux à chaque coureur et signaleur.

Le conseil de quartier soutien cette manifestation par la disponibilité du matériel de la ville.

G. BENAY souhaite partager un hommage à Marc CHARLOT un bénévole de longue date, récemment décédé. La famille a reçu un soutien des coureurs.

b. Marché Bio des Brizeaux

La 8^{ème} édition du Marché Bio des Brizeaux aura lieu le jeudi 13 octobre de 16h à 19h.

Pour cette édition, le marché sera localisé sur l'allée située entre le groupe scolaire et le parking. Cette localisation avait plu lors de la dernière édition.

La situation de cette action est préoccupante car il y a une diminution du nombre de producteurs.

Une habitante fait part de son expérience dans un conseil de quartier de Rennes. Ils avaient organisé un marché bio sur une journée agrémenté par un goûter et un repas diététique.

Décision :

Le groupe de ce projet se réunira au cours du mois de novembre pour établir un bilan de l'action.

c. Proposition visite salle de Gymnastique du Pontreau

Au cours de l'été, la salle de sports du Pontreau, située au 72 rue Sarrazine, a connu d'importantes transformations. En effet, une nouvelle affectation a été attribuée à ce complexe.

Le site est aujourd'hui dédié à la gymnastique et à l'expression corporelle.

Des activités ont ainsi été reportées, en accord avec le collège Curie notamment, sur la salle de sports rue Villersexel (salle de l'ex. IUFM).

Par ailleurs, il est à noter que la Ville de Niort lance un nouveau dispositif en cette rentrée avec le Pass'sports seniors actifs.

Ce dispositif, (plaquette de présentation ci-jointe), est porté par la Ville de Niort et le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique.

La salle de sports du Pontreau, reconfigurée, accueille aujourd'hui de multiples activités à destination de nombreux publics.

Les habitants du quartier, enfants – adultes – seniors, sont les premiers concernés par les offres proposées par cet équipement.

A ce titre, les conseillers de quartier ont un rôle de relais essentiel pour informer les habitants des possibilités de pratique.

Afin de présenter la nouvelle configuration de la salle, revenir sur les types d'affectation et de présenter les actions du Pass'sports seniors actifs, les élus de la Ville de Niort, le service des sports et la direction des vies participatives proposent aux membres des conseils de quartier une visite de l'équipement.

Rendez-vous le vendredi 14 octobre – de 13h à 14h – salle de sports du Pontreau (72 rue Sarrazine).

Inscription possible lors du conseil de quartier, deux inscriptions ont été prises lors de la réunion.

5. Informations diverses

- Projet valorisation cours d'eau

Pour rappel : il s'agit d'une réunion reprogrammée (initialement prévue en avril)

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont,... pour y proposer d'installer une signalisation.

C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion jeudi 3 novembre prochain, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres.

- Journée de lancement de la charte jardin au naturel :

Le service Vie participative vous invite à venir découvrir le projet mené depuis 1 an et demi par un groupe de 9 conseillers de quartiers, coordonné par la Direction de projet environnement et handicap de la Ville, pour l'élaboration d'une charte et d'un guide technique pour un jardin au naturel à destination des Niortais.

Samedi 8 octobre 2016, 10h à 13h et de 14h à 17h sur les pelouses extérieures du Moulin du Roc

- *Événements des Conseils de quartier d'octobre :*

Exposition d'automne à l'espace Lambon : Daniel Ozano « MIGRATION DES PEUPLES » du 6 octobre au 4 novembre, Espace Lambon (2 Rue de la Passerelle, 79000 Niort) aux heures d'ouverture de la Médiathèque, et lors de la Permanence du P'tit Marché de Souché le dimanche 9 octobre matin.

● VERNISSAGE : le jeudi 6 octobre à 18h et verni'stage le vendredi 28 octobre à 18h

● L'EXPOSITION : « MIGRATION DES PEUPLES »

L'exposition est inspirée de faits d'actualité, en référence aux migrations imposées par les folles décisions de l'histoire provenant d'ancestrales rivalités ou autres messies. Ainsi les êtres paraissent-ils rejetés de la terre et du ciel, vertige d'un chemin de survie.

● L'ARTISTE : OZANO

Autodidacte, son expression passe par la matière « peinture », dans une architecture de formes, reliefs, lignes, aplats. L'œuvre est une véritable expérience où il se risque à des formes inquiétantes ou enjôleuses, aux frontières de l'inconscient.

Au spectateur de dénouer les entrelacs de son imagination.

• Samedi 15 et dimanche 16 octobre de 10h à 17h : Atelier adultes

• Du lundi 24 au vendredi 28 octobre de 13h30 à 17h : Atelier enfants

• Dimanche 9 octobre de 10h à 13h : Permanence pendant petit marché

Renseignements : CSC de Souché - Tél : 05 49 24 50 35

Les marchés :

- Souché le dimanche 09/10 9h-13h le P'tit marché de Souché avec producteurs locaux et animations (et ouverture exceptionnelle de l'exposition au Lambon)

Fête de la colline St André #2 par le Conseil citoyen Pontreau-Colline Saint-André, co-organisé avec le CSC Grand Nord : le dimanche 9 octobre, à partir de 8h à 20h, marché de producteurs le matin, balades patrimoniales avec Atemporelle, causerie des anciens du quartier, vide-greniers de l'APE Graines de Jules (Ecole Jules Ferry), scène ouverte et autres animations sur toute la journée et concert pour clôturer la manifestation – place Denfert Rochereau.

- *Troc au jardin – dimanche 16 octobre de 14h à 18h30 (école F. Buisson)*

Plantes, boutures, graines, fruits à coque...outils, livres et magazines de jardinage, jardins partagés... Que de bons plan(t)s !

« Le jardin dans tous ses états »

- 15h : Confection et dégustation d'une soupe géante avec les légumes que chaque visiteur apportera.

- 15 h à 17 h 30 : Spectacle en continu de la Cie Les Brasseurs d'Idées: "les Jeux Olympiques d'Insectes à Niort", le CRAC en quête, enquête !

- 15 h 30 à 16 h 30: Lecture du conte "la soupe aux cailloux" d'Anaïs VAUGELADE. Animation Land art pour petits et grands : "tartes aux cailloux et aux orties" .Apportez vos vieilles poêles, vieilles assiettes.

- 15 h 30 : Parlotte verte : « le jardin au naturel » : lancement du livret.

- 17 h 30 : dégustation de la soupe

- *Implantation de Points d'apport volontaire papier sur Niort :*

Présentation de la carte générale des nouveaux points.

La RDM m'envoie les éléments : tableau et carte avec les points existants et ceux qui vont être installés d'ici la fin de l'année.

Les raisons de cette nouvelle implantation :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les usagers peuvent déposer l'ensemble de leurs emballages ménagers dans le bac jaune.

Auparavant seuls les bouteilles et flacons en plastique aux cotés des emballages en métal et en carton pouvaient être déposés dans le bac jaune.

Depuis le 1^{er} janvier, les pots de yaourt, crème fraîche, barquettes, films et sacs plastique, tube de dentifrice... peuvent être dorénavant déposé dans le bac à couvercle jaune.

Avec cette implication du geste de tri, la qualité du tri du papier est altérée car il est contact avec des emballages souillés ; c'est la raison pour laquelle la CAN va déployer des PAV papier afin d'inviter les usagers à y déposer leur papier.

De plus, en sortant les papiers du bac jaune, l'utilisateur gagnera du volume pour y déposer l'ensemble de ces emballages.

Le positionnement de ces 24 nouveaux points a été vérifié par les services techniques de la ville, 7 d'entre eux rejoignent des secteurs où on trouve déjà un point d'apport pour le verre et/ou pour les emballages.

Une information sera distribuée aux riverains situés à proximité des nouveaux points d'apport avant installation définitive.

Pour toute information complémentaire, le contact est la régie des déchets ménagers de la CAN : 0800 34 54 68

- *Information Temps fort 6/12 et renouvellement des Conseils de quartier à compter de janvier 2017*

Mardi 6 décembre 18h-20h, temps fort de la vie participative :

- Bilan des 2 premières années de la vie participative
- Lancement de la vie participative numérique

Janvier 2017 : renouvellement Conseils de quartier

Conseils de quartier de février-mars :

- Installation nouvelle instance
- Election co-présidents / membres du bureau